

TERRITOIRES NUTRITION

Le journal des collectivités qui s'activent pour le bien-être des habitants

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Quels leviers pour renforcer l'universalisme proportionné?



Le rapport d'évaluation du Programme National Nutrition Santé 3 réalisé par l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) en 2016 précise que «la réduction des inégalités sociales de santé en lien avec l'alimentation et l'activité physique doit devenir une priorité effective du nouveau programme»¹. Les inégalités sociales de santé (ISS) étant définies comme «toute relation entre la santé et l'appartenance à une catégorie sociale»².

Le PNNS 4 (2019-2023) en a fait son principal défi car la prévalence de l'obésité a continué de croître parmi les populations plus défavorisées. L'accessibilité à certains produits tels que les fruits, légumes, et poissons ainsi que la sédentarité et la pratique de l'activité physique sont des marqueurs de ces inégalités. Les dynamiques territoriales peuvent alors constituer des leviers au plus près des habitants pour favoriser une alimentation saine et une activité physique régulière pour tous.



1. Batz C de, Faucon F, Voynet D. Évaluation du programme national nutrition santé 2011-2015 et 2016 (PNNS 3) et du plan obésité 2010-2013. Paris: Inspection général des affaires sociales (Igas), 2016, 155 p. <https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2016-020R.pdf>

2. Guichard A, Potvin L. (...) in Potvin L. La réduction des inégalités sociales de santé: un objectif prioritaire des systèmes de santé. Saint-Denis: INPES, 2010.



Design actif, mobilisation sociale:

Quels leviers activer du côté des collectivités?

Page 7

Retours d'expériences des acteurs locaux

Actions développées en Bourgogne-Franche-Comté

Page 10 et 11

LA NUTRITION UN MARQUEUR DES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ

Page 2 et 3

Inégalités sociales de santé et nutrition: de quoi parle-t-on?

La nutrition, définie comme englobant les questions relatives à l'alimentation et à l'activité physique³, est un marqueur des inégalités sociales, où vont se confronter les notions d'insécurité et de précarité alimentaire.

L'insécurité alimentaire est l'antithèse de la sécurité alimentaire désignant l'accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive permettant de satisfaire les besoins énergétiques et les préférences alimentaires⁴. L'insécurité alimentaire se caractérise également, au-delà de la quantité et qualité de nourriture, par la manière, plus précisément le caractère « socialement acceptable » des modalités d'approvisionnement (Radimer, 1990). La crainte de manquer, l'incertitude peuvent provoquer un sentiment de perte de contrôle de son alimentation chez les publics les plus démunis.

La précarité est définie par Wresinski (1987) comme « l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs

responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives »⁵.

Le concept de précarité va ainsi se décliner en fonction de l'enjeu, on parlera par exemple de précarité énergétique, économique ou encore de précarité alimentaire.

La précarité a un impact direct sur l'alimentation, et peut conduire à l'insécurité alimentaire. La notion renvoie aux situations dans lesquelles les individus sont amenés à réaliser des compromis sur la qualité, la quantité ou sur la prise des repas⁶. Le module d'enquête Fies de la FAO définit 3 niveaux d'insécurité alimentaire vécue (cf colonne de droite).

Le droit à l'alimentation consiste à garantir aux individus les droits et les moyens à un accès permanent, stable à une quantité et une qualité de nourriture cohérentes avec les besoins (physiques, culturels, sociaux...) des individus⁸.

• **L'insécurité « légère »** est définie comme l'incertitude ou l'inquiétude concernant la capacité à se procurer des aliments ;

• **L'insécurité « modérée »** indique que les ménages font un compromis sur la qualité et/ou la diversité des aliments qu'ils consomment et/ou qu'ils sautent des repas régulièrement ;

• **L'insécurité « grave »** est enfin définie comme le fait de ne pas s'alimenter pendant une journée entière ou davantage, et cela de manière régulière⁷.



3. Programme national nutrition santé 2011-2015. Paris: Ministère du travail, de l'emploi et de la santé, 2011, p.9 http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/PNNS_2011-2015.pdf
 4. Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale. Sommet mondiale de l'alimentation 13-17 novembre 1996, Rome, Italie. Rome: Food and Agriculture Organization, 1996, n.p.
 5. Wresinski Joseph. Grande pauvreté et précarité économique et sociale. Paris: Journal officiel, 1987, 6. Chauvin P, Caillavet F, Cardon P, et al. ALISIRS: les inégalités sociales et territoriales des pratiques alimentaires, de l'obésité et de l'insécurité alimentaire dans l'agglomération parisienne en 2010 <https://hal.inrae.fr/hal-02810623/document>
 7. « État de la pauvreté en France 2021 » du Secours Catholique - Caritas France, Novembre 2021, p.48 Paris: Inserm, 2010, 220 p. <https://hal.inrae.fr/hal-02810623/document>
 8. À propos du droit à l'alimentation et des droits de l'homme. Genève: Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme, 2022. <https://www.ohchr.org/fr/special-procedures/sr-food/about-right-food-and-human-rights>

PRÉCARITÉ ET NUTRITION, QUELS ENJEUX ?

La précarisation peut entraîner chez la personne un sentiment de dévalorisation, une crainte du jugement, une mauvaise image de soi, associés à des difficultés à se projeter dans l'avenir ainsi qu'un stress psychosocial.

Entre les difficultés financières, de logement, d'emploi, il peut être difficile de faire des choix favorables à la santé. Ces situations impliquent la mobilisation de ressources et de stratégies pour limiter les dommages vécus.

Les personnes peuvent par exemple multiplier les canaux d'approvisionnement, adopter une logique de restriction, ajuster leur budget alimentaire en fonction des dépenses fixes (logement, énergie...).

Sur les pratiques nutritionnelles cela peut avoir comme incidence une :

- Consommation moindre de fruits et légumes
- Alimentation riche en féculents et produits sucrés
- Déstructuration des repas
- Sédentarité accrue

Il peut y avoir un impact sur la santé tel que l'obésité, l'abaissement des sociabilités, des carences nutritionnelles...

En 2020 le montant minimal pour un repas équilibré a été estimé à 3.85€ par jour et par personne⁹.

D'après le Conseil National de l'Alimentation: 1 français sur 5 déclare des difficultés à se procurer une alimentation saine et équilibrée pour assurer trois repas par jour et 1 français sur 5 déclare sauter certains repas pour des raisons financières.



La précarité a également des conséquences sur l'activité physique, et notamment sur les activités de loisirs.

Une expertise collective réalisée par l'INSERM en 2014¹⁰, souligne une disparité, qui peut sembler contradictoire, sur la pratique d'activité physique et sur la sédentarité selon la position socioéconomique.

En effet, les personnes ayant une position socioéconomique plus faible sont moins susceptibles de pratiquer une activité de loisir, mais ont un niveau d'activité global plus élevé, si on considère l'activité liée au travail et au transport. Les personnes de position socioéconomique plus élevée seraient plus sédentaires mais pratiqueraient davantage de sport de loisir.

La pratique de loisir nécessite d'avoir plusieurs attributs sociaux (revenus réguliers, fréquentation longue du système

scolaire, un environnement familial ayant une pratique sportive)¹¹. Ainsi les personnes en situation de précarité sont plus éloignées des pratiques sportives.

La pratique sportive des personnes en situation de précarité s'appuie également sur l'urbanisation et notamment la répartition des équipements sportifs dans l'espace urbain. Or, les quartiers populaires sont moins bien dotés en équipements et les clubs sportifs y sont moins présents¹².

3,85€

En 2020 le montant minimal pour une alimentation équilibrée a été estimé à 3.85€ par jour et par personne.



9. Darmon N. Nutrition, santé et pauvreté. In L'autodiagnostic accessible: pour une alimentation durable accessible à tous. Paris: Réseau CIVAM, 2020, pp. 86-89. 10. Inégalités sociales de santé en lien avec l'alimentation et l'activité physique. Paris: Inserm, 2014, 90 p. (Expertise collective) https://www.inserm.fr/wp-content/uploads/media/entity_documents/inserm-ec-2014-inegalitessocialesantelienalimentationactivitephysique-synthese.pdf 11. Mignon P. Point de repère - La pratique sportive en France: évolutions, structuration et nouvelles tendances. Informations sociales 2015; 187(1): pp. 10-13. <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2015-1-page-10.htm> 12. Vieille Marchiset P. Loisirs sportifs et innovations sociales dans les quartiers populaires. Informations sociales 2015; 187(1): pp. 25-32. <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2015-1-page-25.htm>

En matière de pratique des activités physiques et sportives, en Bourgogne-Franche-Comté, en moyenne 22,7% de la population dispose d'une licence sportive, avec de fortes disparités observées à l'échelle des départements, le Jura étant le département comptant le plus de licenciés¹⁴. Cette pratique sportive plus en retrait dans la région s'explique principalement par 3 facteurs selon la DRDJSCS :

L'âge L'activité décroît à mesure que l'âge augmente ;

Le lieu de résidence Les activités sont souvent différentes entre le milieu urbain et le milieu rural, du fait de la présence ou non d'équipements et de clubs mais également des caractéristiques sociodémographiques des populations.

Les niveaux de revenus Les niveaux de diplôme et de revenus demeurent des

facteurs décisifs à la fois dans le volume de la pratique : plus ils sont élevés, plus l'activité est importante.

La pratique des activités sportives semble également moins importante chez les femmes, puisque la région BFC est la dernière région française en nombre de licences féminines avec 88,1 licences féminines pour 1 000 habitants.

Il existe toutefois une pratique non fédérale libre ou encadrée pouvant être réalisée dans les espaces naturels ou à domicile.

QUI SONT LES PUBLICS BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE ALIMENTAIRE EN BFC ?¹³



Figure 1 : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS BFC). 2021. Étude pour la définition d'un plan de lutte contre la précarité.

Collectivités : des compétences pour agir

« Les différents acteurs impliqués dans les collectivités jouent un rôle important dans la mise en place d'actions en faveur du bien-être des populations et notamment sur les enjeux alimentation et activité physique ».

La proximité avec les citoyens leur confère une capacité à identifier les problématiques mais aussi les ressources propres du territoire. Les différents diagnostics réalisés à l'échelon le plus fin et dans le cadre des différents plans ou contrats (PNNS, PAT, CLS, PCAET...) permettent en effet, s'ils sont coconstruits avec les autres acteurs locaux et dans une démarche participative avec les publics eux-mêmes, d'alimenter des projets et actions adaptés. Dans cette optique, la connaissance des publics est centrale et nécessite de convoquer, complémentirement aux savoirs des gestionnaires, l'expertise des praticiens et bénévoles, et celles des publics (savoirs expérientiels ou du vécu). Cette prise en compte est primordiale.



LE PRINCIPE D'UNIVERSALISME PROPORTIONNÉ

Quels liens entre la réduction des inégalités sociales de santé en nutrition et les compétences des collectivités ?

Le principe d'universalisme proportionné offre la possibilité de mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé s'adressant à l'ensemble de la population et les adapter sur un plan qualitatif pour chaque catégorie de la population selon ses besoins¹⁵.

Et si ce principe était aussi applicable aux plans d'actions en nutrition des collectivités ?

Il s'agirait donc de conduire des actions sur les déterminants de la santé qui s'adressent à l'ensemble de la population de la collectivité et à chaque catégorie de publics en fonction de ses besoins (cf infographie ci-contre).

13. Conseil National de l'Alimentation, « Précarité alimentaire, de quoi parle-t-on ? » 14. Vers le Schéma de Développement du Sport (SDS) de Bourgogne-Franche-Comté : diagnostic territorial. Dijon : DRDJSCS Bourgogne-Franche-Comté, 2019, 81 p. <https://transnum-portail.ac-dijon.fr/wordpress/en-bref/iles/2019/07/Diagnostic-territorial-SDS-DRDJSCS-BFC.pdf>

15. Marmot M, Allen J, Goldblatt P, et al. Fair Society, Healthy Lives. London : The Marmot Review, 2010, 238 p. <https://www.instituteofhealthequity.org/resources-reports/fair-society-healthy-lives-the-marmot-review/fair-society-healthy-lives-full-report-pdf.pdf>

LA PARTICIPATION DES PUBLICS ET LA MOBILISATION SOCIALE COMME STRATÉGIE D'INTERVENTION

« Les politiques d'action sociale, médico-sociale et de santé se sont fixées pour objectif, depuis plus de vingt ans, de placer la personne ou sa famille dans une position décisionnelle sur tous les projets et les dispositifs qui la concernent, afin d'en faire les sujets plutôt que les objets des interventions sociales et médicales. Cette évolution majeure des politiques publiques s'est fondée sur le « modèle de la participation sociale » qui revendique de faire de tout individu, y compris celui qui a un désavantage, un acteur de sa propre vie comme du corps social¹⁶.

Exemple d'action : Mise en place de jardins partagés

Type d'action : aménagement du territoire

Services/partenaires mobilisés : services techniques, espaces verts, CCAS, service de communication, bailleurs sociaux...

Description :

« On entend par jardins partagés, les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public. »¹⁷ Ils ne sont régis par aucun texte officiel.

Ces jardins communautaires peuvent par exemple être des carrés potagers installés au pied des immeubles. Ils ont pour vocation d'être gérés par un groupe d'habitants avec plus ou moins d'appui technique. Ainsi, pour que l'implantation d'un jardin partagé se concrétise, il est important de réunir des habitants autour de ce projet. Cela peut se faire par de l'affichage, du porte-à-porte¹⁸...



ZOOM SUR LE DESIGN ACTIF

Le design actif consiste à aménager l'espace public et les bâtiments afin d'inciter l'activité physique ou sportive, de manière libre et spontanée, pour tous¹⁹. Il repose sur 5 principes : la libre utilisation, la mixité et l'inclusion, l'incitation, l'approche usager et la qualité urbaine. Il offre la possibilité de mettre en place un large éventail d'aménagements, en s'articulant avec les compétences et services de la collectivité.

Le Design actif peut permettre de valoriser les espaces publics en incitant à de nouveaux usages de cet espace.

LE DESIGN ACTIF, UNE PRATIQUE QUI SE DIFFUSE



- Art en ville
- Fresque murale
- Marquage au sol
- Signalétique



- Terrains de sport
- Espaces de fitness
- Aires de jeux
- Skate-parks
- Espaces verts



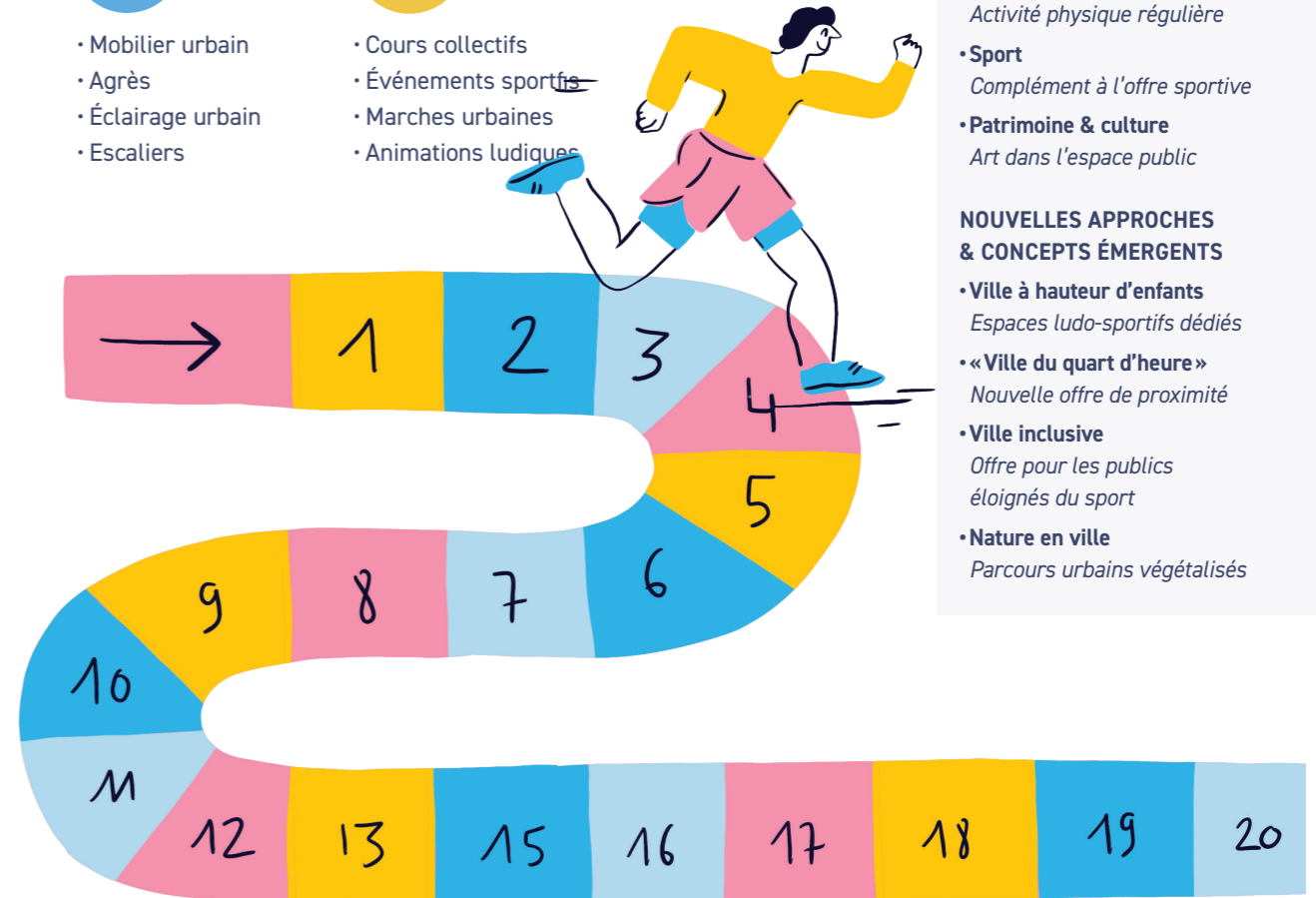
- Trames de mobilités actives
- Parcours sportifs
- Pistes cyclables
- Cheminements piétons
- Promenades végétalisées



- Mobilier urbain
- Agrès
- Éclairage urbain
- Escaliers



- Cours collectifs
- Événements sportifs
- Marches urbaines
- Animations ludiques



Une articulation naturelle avec les objectifs de la collectivité

INITIATIVES PUBLIQUES ET POLITIQUES LOCALES

- **Aménagement & urbanisme**
Espaces publics attractifs
- **Mobilité douce**
Parcours urbains actifs
- **Santé**
Activité physique régulière
- **Sport**
Complément à l'offre sportive
- **Patrimoine & culture**
Art dans l'espace public

NOUVELLES APPROCHES & CONCEPTS ÉMERGENTS

- **Ville à hauteur d'enfants**
Espaces ludo-sportifs dédiés
- **« Ville du quart d'heure »**
Nouvelle offre de proximité
- **Ville inclusive**
Offre pour les publics éloignés du sport
- **Nature en ville**
Parcours urbains végétalisés

16. Les lois de 2002 et la participation des usagers dix ans après Demoustier Séverine, Priou Johan. *Contraste* 2013; 1 (37): pp. 73-92. <https://www.cairn.info/revue-contraste-2013-1-page-73.htm#no3> 17. <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/guide-amenager-un-jardin-collectif> 18. <https://demarchesadministratives.fr/demarches/mettre-en-place-un-jardin-communautaire-partage>

19. Guide du design actif. Paris: Agence nationale de la cohésion des territoires, 2021, 101 p. https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-12/Guide_design_Actif-RVB_HD_version_web.pdf

AUTRES EXEMPLES D'ACTIONS

À l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes, des actions peuvent être menées en combinant les compétences des différents services et les différents outils (Projets Alimentaires de Territoires, Contrats Locaux de Santé... voir Territoires Nutrition n2).



EXEMPLES D'ACTIONS	TYPE D'ACTIONS	SERVICES / COMPÉTENCES MOBILISÉES
Installations de jeux extérieurs ou de parcours de motricité		Services techniques, jeunesse et sport / démocratie participative
Ateliers nutrition à l'école ou en centre de loisirs		Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives (jeunesse et sport), service périscolaire, éducation, jeunesse, diététicien, service prévention santé
Tarif social de la restauration scolaire		CCAS, restauration, collectivités
Sensibilisations des agents au rôle d'accompagnement à l'alimentation de l'enfant		Restauration scolaire, service petite enfance, relais petite-enfance, service prévention santé, CNFPT
Sensibilisation des agents de portages à domicile		Restauration, agents intervenant aux domiciles, CCAS
Elaboration d'un plan de déplacement urbain pour encourager les mobilités actives		Transports (publics, scolaires), jeunesse et sport, voirie, urbanisme, service développement durable
Mise en place de coupons sport (chéquier sport découverte)		Jeunesse et sport, subvention aux associations, cohésion sociale, CCAS

À l'échelle d'un département

EXEMPLES D'ACTIONS	TYPE D'ACTIONS	SERVICES / COMPÉTENCES MOBILISÉES
Promotion de l'allaitement maternel: • Sensibilisation des futurs et jeunes parents • Mettre en place des lieux de facilitation de l'allaitement	 	Protection Maternelle et Infantile, Sites d'actions médico-sociaux
Organiser des ateliers cuisine intergénérationnels		Service autonomie, service parentalité et enfance
Renforcer la qualité des repas en restauration scolaire		Diététicien, service collège

Il est possible de mettre en place une coordination départementale de l'alimentation en s'appuyant par exemple sur les projets alimentaires de territoires et en soutenant les projets associatifs.

Sur quelles politiques publiques s'appuyer ?

En matière d'alimentation, s'appuyer sur le plan régional de lutte contre la précarité alimentaire en Bourgogne-Franche Comté, décliné sur 3 niveaux :

- **Combl**er un besoin alimentaire de première nécessité, répondre à une « urgence » vitale
- **Favoriser**, pour les ménages aidés, une alimentation diversifiée et de qualité
- **Accompagner** la restauration de l'autonomie alimentaire ou la sortie de l'aide alimentaire

Dans ce sens, il s'agit de lutter contre le non-recours à l'aide alimentaire, permettre aux publics d'accéder aux aides en matière d'alimentation (mieux informer, interroger les critères et seuils d'éligibilité, améliorer l'accueil et les conditions de délivrance de l'aide alimentaire) pour conforter la dignité des demandeurs et renforcer leur rôle d'acteur de leur alimentation.

En matière d'activité physique, s'appuyer sur la stratégie régionale sport santé BFC 2020 - 2024 :

- Favoriser l'accès aux infrastructures sportives : Le Haut Conseil de la Santé Publique²⁰ précise qu'il est important de créer des passerelles entre les structures, les organisations sociales et les clubs de sports.
- Favoriser les mobilités actives pour les déplacements au quotidien, notamment dans les espaces publics

Le dispositif Activ'Santé développé par le Grand Chalons s'adresse aux personnes sédentaires en situation de précarité et/ou isolées. C'est un programme annuel conduit en partenariat avec la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES). Le coût annuel de l'inscription pour les participants est de 10,60 €. Il a pour objectif de :

- **préserver** le capital santé ;
- **entretenir** le potentiel et les qualités physiques de l'adulte
- **prévenir** les effets de la sédentarité
- **favoriser** le lien social
- **développer** la confiance en soi
- **donner envie** de poursuivre une activité physique de manière autonome.

Il s'agit de séances de découverte (patrimoine, balades, activités en club). Les participants aux ateliers sont principalement des femmes. La moyenne d'âge est de 63 ans.



20. HCSP. 2022. Avis relatif à l'amélioration du niveau d'activité physique de la population et la diminution de son niveau de sédentarité en situation de post confinement et de périodes de restrictions sanitaires

Actions développées en Bourgogne-Franche-Comté

DU LOCAL POUR TOUS (DHS DE BESANÇON), (25)

Le CCAS, le service environnement du Grand Besançon métropole (GBM) et la Direction Hygiène santé (DHS) de la ville de Besançon ont mis leur expertise en commun pour permettre l'introduction de fruits et légumes locaux, de saison et dans la mesure du possible issus de l'agriculture biologique dans les distributions alimentaires de la ville (11 sites). Ils ont répondu à un appel à projet intitulé « Osons la santé environnementale » proposé par l'ARS BFC, l'ADEME, la DREAL et la Région BFC et ont été retenus, ce qui leur a permis de mettre en place cette action.

La première étape a été de connaître les besoins des bénéficiaires de l'aide alimentaire. Le CCAS de la ville de Besançon a donc mené une enquête en 2021 sur les pratiques et besoins des bénéficiaires de l'aide alimentaire. Un manque de viandes, poissons, légumes et fruits dans les produits distribués a pu être identifié. Il a donc été convenu d'apporter des fruits et légumes locaux et de saison dans les distributions alimentaires. La mise en lien des producteurs locaux avec la banque alimentaire, qui centralise les achats grâce aux subventions, a été possible grâce au service environnement de GBM. La DHS de la ville de Besançon a, de son côté, présenté le projet aux bénévoles des différentes structures d'aide alimentaire et a en charge les actions de sensibilisation et l'accompagnement des pratiques alimentaires, en partenariat avec des acteurs locaux (jardins de Cocagne, chef cuisinier, ...)

Septembre - Octobre 2022 :

- Distribution du 1er panier :
 - 2086 foyers servis soit 5480 personnes
 - 8515 kg de fruits/légumes et 2195 potimarrons
- Action de sensibilisation auprès des bénéficiaires pendant la distribution : dégustation de fruits et légumes crus par les Jardins de Cocagne et échanges sur le lien avec la santé avec des diététiciennes ;
- Distribution de recettes avec le panier, recettes traduites par Miroir du Monde et diffusées sous forme de podcast pour limiter les freins liés à la littératie ;
- Défi culinaire ouvert aux bénéficiaires et bénévoles : « un jour, une couleur » avec gain de lots (blender, bons cadeaux valables aux Jardins de Cocagne). Tous les participants ont pu être récompensés et les prix sont décernés par les élus.

Novembre - Décembre 2022

- Distribution du 2^e panier ;
- Action de sensibilisation auprès des bénéficiaires : dégustation de jus de pomme chaud par les Jardins de Cocagne et échanges sur les astuces du quotidien pour faire ses courses avec des travailleurs sociaux et étudiants en sanitaire et social ;
- Possibilité de s'inscrire sur les ateliers cuisine qui seront proposés en janvier 2023, en partenariat avec les maisons de quartier ;
- Diffusion d'un livret de recettes : les recettes seront traduites et chaque mois, 1 recette sera diffusée en format audio (en projet).

Février - Mars 2023

- Distribution du dernier panier ;
- Action de sensibilisation (en cours de construction au moment de la rédaction de ce guide) autour de l'anti-gaspi, du lien à la terre, ...

Le projet est en cours mais une évaluation « à chaud » permet d'identifier une implication forte des partenaires, un accueil chaleureux dans les structures et un retour positif des bénévoles qui valorisent la « considération » des bénéficiaires dans le cadre du projet et la traduction des recettes. Aussi, suite à la première distribution, les Jardins de Cocagne ont observé une demande accrue d'accès aux paniers solidaires proposés (1/4 du prix) ainsi des sollicitations de certains bénéficiaires pour un emploi.

Des réflexions sont en cours pour pérenniser les dynamiques engagées : production en régie, utilisation des cuisines des maisons de quartier, jardins partagés, paniers solidaires, conserverie, ...



ACTION DES CHAMPS À L'ASSIETTE, ASSOCIATION LE P.A.R.C (89)

Le P.a.r.c (Produire, s'Alimenter, se Réunir, Créer) est une association icaunaise. Elle mène des actions collectives afin de favoriser l'autonomie alimentaire locale. Un jardin ressource collectif ouvert à tous a été élaboré, suivi d'une cuisine mobile en 2020, ainsi que des restaurants éphémères ou encore la pratique du glanage (récupération des produits non récoltés lors des moissons ou invendus). Divers projets ont également vu le jour, dont un en collaboration avec Toucy Entraide en 2019, donnant lieu à la création d'un jardin participatif ainsi qu'à la cuisine des produits récoltés. Au cours de ce projet, Le P.a.r.c a réalisé que la peur du regard des autres était présente, il a alors souhaité retravailler sa dynamique afin d'inclure et rassurer davantage les bénéficiaires et bénévoles. Il cherchait aussi à toucher un public précaire ou en difficulté. C'est ainsi qu'a pris place le projet intitulé « Des champs à l'assiette » en 2022. Issu d'une démarche autonome, il a de plus répondu aux critères d'un appel à projet de la BFC intitulé « Éducation à l'environnement et au développement durable » en 2021.

Son objectif principal est de susciter la curiosité et l'envie des jeunes éloignés des problématiques alimentaires.

« SPORT ACTIONS », CENTRE SOCIAL ESPACE MOSAÏQUE À SAINT CLAUDE (39)

L'Espace Mosaïque est un service de proximité permettant accueil, orientation et activités en partenariat avec des professionnels et des habitants dans l'objectif d'être présent au quotidien, de créer du lien social et de permettre à tous d'être acteur. Cela se met en place à travers les valeurs principales que sont la solidarité, la démocratie et le respect. Les moyens d'intervention sont l'ouverture culturelle et sportive, l'accompagnement à la parentalité, la création et la mise en place de projets communs et l'accompagnement au quotidien.

Avec le projet « Sport Actions », le centre social propose tout au long de l'année diverses activités physiques et sportives afin de permettre l'accès au sport aux personnes les plus éloignées de la pratique physique et sportive.

Sont proposés :

Baby Hand

Atelier découverte hebdomadaire à destination d'un public d'enfants de 3 à 5 ans et de leur(s) parent(s) ; en partenariat avec le club de Handball Saint-Claude. L'idée est de faire émerger la motricité des jeunes enfants en favorisant une relation agréable avec leurs parents.

Gym' parents/enfants

Activité ponctuelle réalisée pendant les vacances scolaires pour les enfants de 0 à 8 ans accompagnés d'un adulte. Permet de passer un moment agréable en famille et de faire du bien à son corps.

Pour les personnes les plus éloignées de la pratique sportive, 3 activités adaptées sont prévues :

En 2022, ce programme pédagogique à destination des 18-25 ans a été co-construit entre le P.a.r.c (pilote du projet) et la Mission Locale de Toucy. 10 séances ont permis de développer des compétences culinaires, rencontrer des acteurs et professionnels de l'alimentation, visiter des exploitations de producteurs mais aussi de valoriser leurs acquis en restaurant une restitution festive : la réalisation d'un restaurant éphémère pour 70 personnes (les familles, élus et bénévoles). Pour ces séances, la cuisine mobile ainsi que le Jardin Ressource du P.a.r.c ont été mobilisés, ainsi que 4 agriculteurs, 3 cuisiniers auto-entrepreneurs du territoire, mais aussi des fournisseurs tels que le Drive des fermes de Puisaye, des épiceries locales ou agriculteurs locaux.

Durant la dernière journée festive a été distribué à chaque participant (jeunes, familles, élus, partenaires...) le livret « Reporters de nos assiettes » créé en amont par les jeunes grâce à l'accompagnement de Bonjour Cascade. Celui-ci restitue les divers ateliers et visites effectués, ainsi que des dessins, recettes, photographies et phrases issus des jeunes.

Gym' adultes

Gymnastique d'entretien et d'expression à destination d'un public adulte féminin de proximité en ciblant le travail sur la confiance en soi.

Gym' seniors

Gymnastique douce adaptée à la condition physique des participants pour contribuer à améliorer/maintenir leur endurance cardiorespiratoire et musculaire. Permet également de sortir de l'isolement.

Hand fit

Une séance hebdomadaire avec un plus large public (jeunes adultes à seniors) en proposant des créneaux adaptés aux travailleurs ; en partenariat avec le club de Handball Saint-Claude.

Les partenaires principaux sont la Fédération Sports pour tous et le club de Handball de Saint-Claude.

Une participation financière est demandée : l'adhésion annuelle au centre social et une participation forfaitaire de 0.50€ par séance. La mobilisation des participants se fait par le bouche à oreilles auprès des familles, envoi de SMS, appels téléphoniques. Un programme est également mis à disposition de toutes les familles.



Ressources sur la thématique

OUTILS & LECTURES



Site du réseau d'acteurs PNNS

Outil de référence dans le cadre du PNNS 4, le site permet aux acteurs de s'informer, se former et d'agir en nutrition. Le site propose désormais des témoignages de collectivités autour des projets réalisés en nutrition.

<https://www.reseau-national-nutrition-sante.fr/>

Opticourses

Opticourses est un programme de promotion de la santé dédié à toute personne préoccupée par la thématique « alimentation et budget ». Le programme, basé sur des ateliers collectifs, vise à armer les personnes en situation de précarité alimentaire pour qu'elles puissent avoir des approvisionnements alimentaires équilibrés sans dépenser plus. La mallette est accessible en téléchargement.

<https://www.chaireunesco-adm.com/Mallette-pedagogique-Opticourses>

Un débat citoyen sur la lutte contre la précarité alimentaire

Autour de la question « Que faut-il faire pour que chaque personne ait un accès digne à une alimentation suffisante et de qualité ? », les membres du Conseil National de l'Alimentation ont mis en place une participation citoyenne.

<https://cna-alimentation.fr/la-participation-citoyenne-au-cna/demarches-en-cours/>

Origami Alimentation et Précarité

L'Observatoire Régional de Santé Bourgogne-Franche-Comté a produit un origami qui comprend des données chiffrées, le cadre juridique et institutionnel et des ressources sur la thématique

<https://www.orsbfc.org/origamis/alimentation-et-precarite/>

Boîte à Outils. Coordonner localement la lutte contre la précarité alimentaire

Depuis 2018, l'Ansa travaille sur l'accès à l'alimentation des personnes précaires à travers le projet Alim'Activ. A partir d'un diagnostic de la précarité alimentaire et en s'appuyant sur des acteurs de terrain et des experts, l'Ansa a monté une formation-action en 2020. Cette formation-action a permis d'accompagner pendant six mois 8 territoires franciliens à mettre en place une instance locale de coordination pour l'accès à l'alimentation des publics précaires. Les outils créés et utilisés au cours de cette formation ont été retravaillés et rassemblés dans une boîte à outils.

<http://www.solidarites-actives.com/index.php/fr/nos-projets/une-boite-outils-pour-coordonner-localement-la-lutte-contre-la-precarite-alimentaire>

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Rédaction Ireps Bourgogne-Franche-Comté : Maurine MASROUBY, Mélanie MURU, Marion DEFAUT, Adeline CAGNE, Maève LORION, Marion SAUCET, Laure COUSIN, Emmanuelle VERDANT, Sabrina ANCEL.

Référents ARS BFC :

Isabelle ROUYER, Éric LALAUERIE

Remerciements aux agents et élus des collectivités pour leur relecture : Cyril VILLET (IRTESS Bourgogne), Sigolène MURAT (Grand Chalon), centre Social Saint Claude, Association le P.a.r.c, Agnès Maréchal (ville de Saint-Claude), France VEGA et Remy SCHWARTZLER (Service DHS Grand Besançon), Marie-Lise THIOULET (Réseau Sport Santé BFC) et Camille FILONCZUK (Observatoire Régional de Santé de Bourgogne-Franche-Comté)

Mise en page et illustrations :

Annelise Bournand, www.annelyse.fr

Dépôt légal : janvier 2023

